

**Discours de Nathalie Roret, directrice de l'ENM à l'occasion de l'accueil de
Monsieur Jean-Marc SAUVÉ, vice-président honoraire du Conseil d'État,
Président du comité des États généraux de la Justice, le 14 décembre 2022**

Bordeaux, le 14.12.2022
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les personnels de l'École de Bordeaux et de Paris,
Mesdames et Messieurs les auditeurs de justice de la promotion 2022,

C'est toujours une chance formidable pour une école de la République que d'être honorée d'accueillir en ses murs un grand serviteur de l'État, qui plus est fin connaisseur de la justice –qu'elle soit administrative mais aussi judiciaire ou internationale- de surcroît un ami de l'école nationale de la magistrature : vous avez toujours, Monsieur le Président, répondu positivement aux sollicitations qui vous étaient adressées.

Sans décrire dans toute sa richesse votre immense parcours, Monsieur le Président, permettez-moi d'en souligner quelques moments forts.

Diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'une licence en sciences économiques, vous intégrez l'ENA (Promotion André Malraux) pour rejoindre le Conseil d'État.

Alors que vous y exercez en qualité maître des requêtes, vous rejoignez le ministère de la justice comme conseiller du garde des sceaux, ministre de la justice Maurice FAURE. Vous poursuivez les mêmes fonctions auprès de Monsieur Robert BADINTER.

C'est à ce titre que vous avez suivi les questions de législation pénale et de coopération pénale internationale ainsi que les sujets budgétaires et d'administration de la justice. Vous avez notamment préparé le projet de texte et le débat sur l'abolition de la peine de mort auprès du garde des sceaux, Robert Badinter.

Votre attachement au ministère de la justice ne prend pas fin puisqu'en mai 1983, vous y êtes nommé directeur de l'administration générale et de l'équipement. Fonction que vous exercez jusqu'en juillet 1988. Il s'agissait alors de l'équivalent d'un secrétariat général qui n'a vu le jour au ministère de la justice qu'en 2005.

Après un passage dans le corps des préfets, dans le département de l'Aisne, vous devenez secrétaire général du Gouvernement le 24 mai 1995.

Ce sont de très hautes fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'action gouvernementale mais aussi des administrations, que vous assurerez jusqu'au 2 octobre 2006 sous l'autorité de quatre Premiers ministres.

Les quelques chiffres qui suivent donnent un peu le vertige mais surtout la mesure de votre engagement au service de l'État : vous avez préparé et assisté à 550 conseils des ministres, préparé 13 des 24 révisions qu'a connues la Constitution du 4 octobre 1958. Vous rejoignez ensuite le Conseil d'État en octobre 2006. Vous en assurez la vice-présidence pendant une durée qui vous permettra d'imprimer durablement votre marque réformatrice dans les méthodes de travail de l'ensemble des juridictions administratives. Votre attachement à l'État de droit, à la Justice ainsi qu'à celles et ceux qui la rendent imprègnent votre parcours.

Le choix de Monsieur le président de la République Emmanuel Macron de vous confier la présidence du comité des sages des États généraux de la Justice est donc, au regard de votre parcours, on ne peut plus sage.

En ma qualité de directrice de l'École nationale de la magistrature, vous solliciter pour venir évoquer le travail mené dans le cadre de ces états généraux de la justice, le diagnostic sur l'état de l'institution judiciaire mais aussi les pistes de solutions envisagées m'a semblé être une évidence.

Parce que cette école se situe au cœur des réflexions et enjeux de l'institution judiciaire. Parce qu'il nous faut collectivement, au sein de cette école et avec l'institution judiciaire, nous approprier ces travaux aboutis, afin d'œuvrer ensemble pour le respect de l'État de droit.

Parce que vous avez Monsieur le Président devant vous les élèves de la promotion 2022. Une promotion qui a fait le choix libre de se baptiser « Tribune des 3000 ». Une promotion qui prendra ses premières fonctions en septembre 2024 et qui aura l'immense responsabilité d'incarner la justice.

Les échanges qui vont suivre nourriront, j'en suis convaincue, une réflexion approfondie sur l'évolution de leur école, l'institution judiciaire et leurs futures fonctions.